



**NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE
DU BUDGET PRIMITIF 2018**

**BUDGET PRINCIPAL
VILLE DE COUZEIX**

PREAMBULE

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du budget principal primitif 2018 , elle est publiée sur le site internet de la Commune.

Dans un contexte financier contraint par le recul important des dotations de l'Etat, le budget principal primitif 2018 veille à la préservation de la qualité du service public local et au maintien d'un niveau d'investissement significatif.

Depuis 5 ans, les collectivités territoriales de notre pays, et notamment les communes, doivent faire face à un bouleversement juridique, financier et institutionnel inédit. L'enchaînement des réformes, la baisse des dotations imposée par l'Etat soumettent les communes à faire des choix dans la préparation budgétaire afin de maintenir l'autofinancement nécessaire à l'investissement.

La ville de Couzeix a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; et procédera comme tous les ans aux arbitrages nécessaires afin de conserver des marges de manœuvres pour les années futures.

Le budget principal primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2018. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2018, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Par ailleurs, le Débat d'Orientation Budgétaire présenté le 5 mars 2018 a posé les bases à partir desquelles nous avons pu construire le budget principal primitif pour l'exercice.

Le Budget principal primitif 2018 de la commune est présenté avec reprise des résultats de l'exercice précédent.

Le Budget principal primitif 2018 de la commune a été adopté à la majorité absolue le 5 avril 2018 (avec 3 abstentions qui ne comptent pas dans les suffrages exprimés).

I. BUDGET PRIMITIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

1. Grands équilibres

EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2018

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	8 628 300,00 €	8 628 300,00 €
INVESTISSEMENT	4 667 740,00 €	4 667 740,00 €
TOTAL	13 296 040,00 €	13 296 040,00 €

EVOLUTION BUDGET PRIMITIF 2018 / BUDGET PRIMITIF 2017

Compte	BP 2017	REALISE 2017			BP 2018	Evolution BP 2018/BP 2017
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	8 571 950,00 €	7 301 747,38 €			8 628 300,00 €	0,66%
RECETTES	8 571 950,00 €	8 949 473,16 €			8 628 300,00 €	0,66%
Compte	RAR 2016 + BP 2017	REALISE 2017	RAR 2017	BP 2018	RAR 2017 + BP 2018	Evolution RAR 2017 + BP 2018/RAR 2016 + BP 2017
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	4 898 703,00 €	3 611 836,00 €	994 610,00 €	3 673 130,00 €	4 667 740,00 €	-4,71%
RECETTES	4 898 703,00 €	3 504 672,36 €	142 062,00 €	4 525 678,00 €	4 667 740,00 €	-4,71%

Par rapport au Budget de l'exercice précédent, la section de fonctionnement augmente de 0.66 % et la section d'investissement diminue de 4.71 %.

2. La section de fonctionnement du Budget principal 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018						
DEPENSES	BP 2017	BP 2017+ DM	Réalisations 2017	BP 2018	Evolution en % par rapport au BP 2017	Evolution en % par rapport au Réalisations 2017
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 724 690,00 €	1 724 690,00 €	1 640 472,75 €	1 739 260,00 €	0,84%	6,02%
012-CHARGES DU PERSONNEL	3 974 000,00 €	4 017 000,00 €	4 007 854,29 €	3 959 200,00 €	-0,37%	-1,21%
014-ATTENUATION DE PRODUITS	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €		
65-AUTRES CHARGES DE GESTION	719 760,00 €	733 500,00 €	725 558,37 €	733 970,00 €	1,97%	1,16%
66-CHARGES FINANCIERES	402 000,00 €	402 000,00 €	344 011,65 €	352 000,00 €	-12,44%	2,32%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 500,00 €	12 030,00 €	10 028,07 €	6 600,00 €	20,00%	-34,18%
TOTAL DEPENSES REELLES	6 826 950,00 €	6 890 220,00 €	6 727 925,13 €	6 792 030,00 €	-0,51%	0,95%
(042) 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES (VALEUR COMPTABLE IMMOBILISATIONS CEDEES ET PLUS VALUE)			222 847,20 €			
(042) 68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	355 000,00 €	355 000,00 €	350 975,05 €	347 000,00 €	-2,25%	-1,13%
(023)-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 390 000,00 €	1 479 700,00 €	0,00 €	1 489 270,00 €	7,14%	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 745 000,00 €	1 834 700,00 €	573 822,25 €	1 836 270,00 €	5,23%	
DEPENSES TOTALES DE L'EXERCICE	8 571 950,00 €	8 724 920,00 €	7 301 747,38 €	8 628 300,00 €	0,66%	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018						
RECETTES	BP 2017	BP 2017+ DM	Réalisations 2017	BP 2018	Evolution en % par rapport au BP 2017	Evolution en % par rapport au Réalisations 2017
70-PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	1 246 530,00 €	1 263 020,00 €	1 253 006,00 €	1 274 770,00 €	2,27%	1,74%
73-IMPOTS ET TAXES Autres que produits des 3 taxes	744 490,00 €	809 460,00 €	820 150,23 €	682 450,00 €	-8,33%	-16,79%
73-IMPOTS ET TAXES -Produits des 3 taxes	4 696 950,00 €	4 696 950,00 €	4 685 593,00 €	4 910 910,00 €	4,56%	4,81%
74-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 404 780,00 €	1 407 710,00 €	1 407 681,79 €	1 345 620,00 €	-4,21%	-4,41%
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION	74 340,00 €	74 340,00 €	73 641,08 €	74 080,00 €	-0,35%	0,60%
013-ATTENUATION DE CHARGES	78 850,00 €	126 330,00 €	140 369,98 €	63 000,00 €	-20,10%	-55,12%
76-PRODUITS FINANCIERS	110,00 €	110,00 €	107,72 €	100,00 €	-9,09%	-7,17%
77-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			221 124,00 €			
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 150,00 €	37 150,00 €	36 309,64 €	8 350,00 €	-48,30%	-77,00%
TOTAL RECETTES REELLES	8 262 200,00 €	8 415 070,00 €	8 637 983,44 €	8 359 280,00 €	1,17%	
(042) 72-TRAVAUX EN REGIE	170 000,00 €	170 000,00 €	169 939,70 €	170 000,00 €	-100,00%	0,04%
(042) 77 MOINS VALUE			1 723,20 €			
(042) 77 QUOTE PART DES SUBVENTIONS TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT	9 750,00 €	9 850,00 €	9 826,82 €	9 020,00 €	-7,49%	-8,21%
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	179 750,00 €	179 850,00 €	181 489,72 €	179 020,00 €	-0,41%	
RECETTES TOTALES DE L'EXERCICE	8 441 950,00 €	8 594 920,00 €	8 819 473,16 €	8 538 300,00 €	1,14%	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2016	130 000,00 €	130 000,00 €	130 000,00 €	90 000,00 €	0,00%	-30,77%
RECETTES TOTALES CUMULEES	8 571 950,00 €	8 724 920,00 €	8 949 473,16 €	8 628 300,00 €	0,66%	

LES DEPENSES REELLES :

Les dépenses réelles de fonctionnement 2018 diminuent de 0.51 % par rapport à celles prévues au Budget primitif 2017, et augmentent de 0.95 % par rapport à leur réalisation 2017.

➤ Les Charges à caractère générale :

Elles sont composées principalement des charges permettant le fonctionnement de la collectivité, leur montant s'élève à 1 739 260 € et représente environ 25.6 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles progressent de 0.84 % par rapport au BP 2017, et de 6 % par rapport aux réalisations 2017.

Dépenses	BP 2017	BP 2017 + DM	Réalisations 2017	BP 2018	Evolution en % par rapport au BP 2017	Evolution en % par rapport aux Réalisations 2017
6042 ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	151 000,00 €	151 000,00 €	131 854,79 €	163 200,00 €	8,08%	23,77%
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	32 500,00 €	32 500,00 €	32 497,89 €	34 000,00 €	4,62%	4,62%
60612 ENERGIE, ELECTRICITE	235 000,00 €	235 000,00 €	228 629,05 €	237 000,00 €	0,85%	3,66%
60621 COMBUSTIBLES	120 000,00 €	120 000,00 €	98 435,49 €	105 200,00 €	-12,33%	6,87%
60622 CARBURANTS	41 100,00 €	41 100,00 €	40 211,52 €	44 500,00 €	8,27%	10,66%
60623 ALIMENTATION	285 700,00 €	300 800,00 €	308 561,78 €	313 000,00 €	9,56%	1,44%
60624 PRODUITS DE TRAITEMENT		0,00 €	0,00 €	8 000,00 €		
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	2 000,00 €	2 500,00 €	1 900,89 €	2 500,00 €	25,00%	31,52%
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	32 300,00 €	32 300,00 €	27 426,36 €	29 000,00 €	-10,22%	5,74%
60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	220 000,00 €	220 000,00 €	211 867,39 €	220 000,00 €	0,00%	3,84%
60633 FOURNITURES DE VOIRIE	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	0,00%	
60636 FOURNITURES DE VÊTEMENTS	12 000,00 €	12 000,00 €	9 541,71 €	10 300,00 €	-14,17%	7,95%
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 300,00 €	9 800,00 €	9 478,26 €	9 000,00 €	23,29%	-5,05%
6067 FOURNITURES SCOLAIRES	38 000,00 €	38 000,00 €	36 573,47 €	38 000,00 €	0,00%	3,90%
6135 LOCATIONS MOBILIERES	21 600,00 €	21 600,00 €	18 659,44 €	19 000,00 €	-12,04%	1,83%
61521 ENTRETIEN DE TERRAINS	24 500,00 €	24 500,00 €	23 705,19 €	24 500,00 €	0,00%	3,35%
615221 ENTRETIEN DE BÂTIMENTS	30 000,00 €	30 000,00 €	21 700,83 €	24 000,00 €	-20,00%	10,59%
615231 ENTRETIEN DE VOIRIES	7 000,00 €	10 000,00 €	9 996,00 €	11 000,00 €	57,14%	10,04%
615232 ENTRETIEN DE RESEAUX	3 000,00 €	3 000,00 €	2 385,48 €	3 000,00 €	0,00%	25,76%
61551 ENTRETIEN DE MATERIEL ROULANT	27 000,00 €	27 500,00 €	27 991,97 €	29 000,00 €	7,41%	3,60%
61558 ENTRETIEN D'AUTRE MATERIEL	18 500,00 €	18 500,00 €	12 996,43 €	15 000,00 €	-18,92%	15,42%
6156 MAINTENANCE	116 800,00 €	104 200,00 €	118 232,02 €	116 100,00 €	-0,60%	-1,80%
6161 PRIMES D'ASSURANCE MULTIRISQUES	51 000,00 €	35 690,00 €	34 026,84 €	35 000,00 €	-31,37%	2,86%
6182 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	3 600,00 €	3 600,00 €	3 188,37 €	3 300,00 €	-8,33%	3,50%
6188 AUTRES FRAIS DIVERS	40,00 €	40,00 €	24,00 €	40,00 €	0,00%	66,67%
6226 HONORAIRES	9 600,00 €	9 600,00 €	6 171,36 €	7 000,00 €	-27,08%	13,43%
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	5 000,00 €	5 300,00 €	5 278,94 €	6 000,00 €	20,00%	13,66%
6228 REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET D'HONORAIRES DIVERS	50,00 €	1 350,00 €	1 298,94 €	1 320,00 €	2540,00%	1,62%
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	8 000,00 €	8 000,00 €	9 066,08 €	6 800,00 €	-15,00%	-25,00%
6232 FETES ET CEREMONIES	46 800,00 €	46 800,00 €	47 133,57 €	50 600,00 €	8,12%	7,35%
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES	1 600,00 €	4 600,00 €	3 974,85 €	4 100,00 €	156,25%	3,15%
6237 PUBLICATIONS	18 200,00 €	18 200,00 €	11 248,45 €	14 800,00 €	-18,68%	31,57%
6238 DIVERS (Publicité, publication, relations publiques)	25 800,00 €	25 800,00 €	24 754,22 €	25 600,00 €	-0,78%	3,42%
6247 TRANSPORTS COLLECTIFS	23 600,00 €	23 600,00 €	17 625,95 €	18 100,00 €	-23,31%	2,69%
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 000,00 €	2 000,00 €	792,73 €	1 000,00 €	-50,00%	26,15%
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	16 000,00 €	16 000,00 €	14 881,84 €	15 200,00 €	-5,00%	2,14%
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	32 600,00 €	32 600,00 €	35 226,01 €	37 000,00 €	13,50%	5,04%
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	4 000,00 €	4 000,00 €	2 836,92 €	3 000,00 €	-25,00%	5,75%
6288 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	21 200,00 €	21 200,00 €	20 070,96 €	20 500,00 €	-3,30%	2,14%
63512 TAXES FONCIERES	28 000,00 €	29 710,00 €	29 705,00 €	33 000,00 €	17,86%	11,09%
6355 IMPÔTS ET TAXES SUR LES VEHICULES	1 300,00 €	1 300,00 €	521,76 €	600,00 €	-53,85%	15,00%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 724 690,00 €	1 724 690,00 €	1 640 472,75 €	1 739 260,00 €	0,84%	6,02%

Les principales charges à caractère général sont :

- Les denrées alimentaires pour18 %,
- les dépenses d'électricité pour 14 %,
- les fournitures de petit équipement pour 12.6 %,
- les achats de prestations de service pour9.3 %,
- les frais de maintenance pour..... 6.6 %,
- les combustibles pour 6 %.

➤ **Les Charges de personnel :**

Leur montant s'élève à 3 959 200 €.

Dépenses	BP 2017	BP 2017 + DM	Réalisations 2017	BP 2018	Evolution en % par rapport au BP 2017	Evolution en % par rapport aux Réalisations 2017
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE	1 640,00 €	1 640,00 €	1 638,00 €	1 200,00 €	-26,83%	-26,74%
64111 REMUNERATION PRINCIPALE TITULAIRE	1 802 360,00 €	1 786 560,00 €	1 784 351,24 €	1 755 000,00 €	-2,63%	-1,64%
64112 NBL, SFT, INDEMN DE RESIDENCE	29 410,00 €	25 410,00 €	25 180,47 €	31 000,00 €	5,41%	23,11%
64118 AUTRES INDEMNITES	222 950,00 €	193 550,00 €	191 110,84 €	250 000,00 €	12,13%	30,81%
64131 REMUNERATION NON TITULAIRES	580 860,00 €	645 160,00 €	642 565,93 €	620 000,00 €	6,74%	-3,51%
64138 AUTRES INDEMNITES	7 120,00 €	4 220,00 €	4 020,31 €	8 500,00 €	19,38%	111,43%
64162 CONTRATS D'AVENIR	32 570,00 €	30 370,00 €	30 291,78 €	6 000,00 €	-81,58%	-80,19%
64168 EMPLOIS D'INSERTION CAE	17 770,00 €	19 070,00 €	19 017,72 €	18 000,00 €	1,29%	-5,35%
6451 COTISATIONS A L'URSSAF	483 750,00 €	500 150,00 €	499 831,00 €	473 000,00 €	-2,22%	-5,37%
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	585 390,00 €	579 590,00 €	580 478,42 €	580 000,00 €	-0,92%	-0,08%
6454 COTISATIONS AUX ASSEDIC	38 230,00 €	41 930,00 €	41 304,00 €	31 000,00 €	-18,91%	-24,95%
6455 COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	75 470,00 €	77 770,00 €	77 746,83 €	79 000,00 €	4,68%	1,61%
6456 VERSEMENT AU F.N.C DU SUPPLT FAMILIAL	9 150,00 €	9 150,00 €	9 151,00 €	9 500,00 €	3,83%	3,81%
6458 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	7 740,00 €	7 740,00 €	7 736,00 €	12 000,00 €	55,04%	55,12%
6474 VERST AUTRES ŒUVRES SOCIALES COS	13 040,00 €	13 040,00 €	13 039,00 €	14 000,00 €	7,36%	7,37%
6475 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	600,00 €	1 200,00 €	1 554,04 €	2 000,00 €	233,33%	28,70%
6488 AUTRES CHARGES	0,00 €	14 500,00 €	14 493,36 €	0,00 €		-100,00%
6333 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	4 000,00 €	4 000,00 €	1 498,16 €	5 000,00 €	25,00%	233,74%
6336 COTISATIONS C.D.G ET C.N.F.P.T	61 950,00 €	61 950,00 €	62 846,19 €	64 000,00 €	3,31%	1,84%
012 CHARGES DE PERSONNEL	3 974 000,00 €	4 017 000,00 €	4 007 854,29 €	3 959 200,00 €	-0,37%	-1,21%

Elles représentent 58 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Elles sont en diminution de 0.37 % par rapport au BP 2017 et de 1.21 % par rapport à leur réalisation 2017, Cette diminution peut s'expliquer par le fait que :

- En 2017, les salaires liés au Recensement de la Population représentait la somme de 27 860 € et le capital décès versé à la famille d'un de nos agent décédé s'élevait à 14 493 €, soit une somme globale de 42 353 € non reportée sur 2018, celle-ci représentait 1 % du montant des charges de personnel 2017.
- L'effectif des agents communaux passe de 83.44 à 81.44 d'équivalent temps plein.

En conclusion : la hausse du smic 2018, le glissement vieillesse technicité, et les avancements de grade, n'auront pas d'impact sur l'évolution de ce poste en 2018.

Les principales charges de personnel sont :

- Les rémunérations (charges ouvrières comprises) du personnel titulaire pour 44.3 %,
- les rémunérations du personnel non titulaire (charges ouvrières comprises) pour 15.6 %,
- les cotisations aux caisses de retraite (CNRACL et IRCANTEC) pour 14.7 %,
- les cotisations à l'URSSAF pour 11.9 %.

➤ **Les autres charges de gestion :**

Elles sont constituées principalement des indemnités versées aux élus de la collectivité, du contingent incendie, des subventions versées au CCAS, au Budget Logements, aux organismes de regroupement et aux associations de droit privé,....

Dépenses	BP 2017	BP 2017 + DM	Réalisations 2017	BP 2018	Evolution en % par rapport au BP 2017	Evolution en % par rapport aux Réalisations 2017
6531 INDEMNITES DES ELUS	107 200,00 €	107 200,00 €	104 871,47 €	107 300,00 €	0,09%	2,32%
6532 FRAIS DE MISSION DES ELUS	2 000,00 €	2 000,00 €	148,40 €	2 000,00 €	0,00%	NS
6533 COTISATIONS DE RETRAITE DES ELUS	19 800,00 €	19 800,00 €	19 183,00 €	19 800,00 €	0,00%	3,22%
6535 FORMATION DES ELUS	2 000,00 €	2 000,00 €	533,00 €	2 000,00 €	0,00%	NS
6541 CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	1 500,00 €	1 500,00 €	1 401,72 €	1 500,00 €	0,00%	7,01%
6542 CREANCES ETEINTES	200,00 €	1 000,00 €	977,68 €	1 000,00 €	400,00%	2,28%
6553 SERVICE D'INCENDIE	213 330,00 €	213 330,00 €	213 328,00 €	213 760,00 €	0,20%	0,20%
657358 SUBVENTIONS DE FONCT° AUX GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	3 600,00 €	3 600,00 €	3 584,24 €	3 080,00 €	-14,44%	-14,07%
657362 SUBVENTION AU CCAS	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	0,00%	0,00%
657364 SUBVENTION AU BUDGET LOGEMENTS	53 530,00 €	38 230,00 €	38 230,00 €	61 150,00 €	14,24%	59,95%
65738 SUBVENTIONS DE FONCT° AUX AUTRES ORGANISMES PUBLICS	5 800,00 €	5 800,00 €	6 319,13 €	6 450,00 €	11,21%	2,07%
6574 SUBVENTIONS DE FONCT° AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	155 000,00 €	160 000,00 €	159 799,00 €	160 000,00 €	3,23%	0,13%
65888 AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	5 800,00 €	29 040,00 €	27 182,73 €	5 930,00 €	2,24%	-78,18%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	719 760,00 €	733 500,00 €	725 558,37 €	733 970,00 €	1,97%	1,16%

Les autres charges de gestion constituent une catégorie de dépenses importantes, elles représentent 10.8 % des dépenses réelles totales que supportera la commune en 2018. Elles augmentent de 1.16 % par rapport à leur réalisation 2017.

Cette évolution, est essentiellement due à :

- Une augmentation de 22 920 € sur la subvention faite au Budget Logements.
- Une diminution de 21 252 € sur le poste « autres charges diverses de gestion courantes », (en 2017, ce poste avait connu une très forte hausse du fait d'une participation à l'acquisition d'un appareillage médical pour un agent ayant eu un accident du travail.
- Une augmentation de 2.32 % sur les rémunérations des élus et une augmentation de 3.22 % sur leur cotisation retraite.

Les principales autres charges de gestion sont :

- Le contingent incendie pour 29.1 %,
- les subventions aux associations de la Commune pour 21.8 %,
- la subvention au CCAS pour 20.4 %,
- la rémunération des élus pour 14.6 %,
- la subvention au Budget Logements pour 8.3 %.

➤ **Les charges financières :**

Elles sont constituées des intérêts des emprunts réglés en 2018, des intérêts courus non échus en 2018 et cependant rattachés à l'exercice, des intérêts de ligne de trésorerie et de la perte de change de notre emprunt en Franc Suisse.

Dépenses	BP 2017	BP 2017 + DM	Réalisations 2017	BP 2018	Evolution en % par rapport au BP 2017	Evolution en % par rapport aux Réalisations 2017
66111 INTERETS DES EMPRUNTS	271 000,00 €	271 000,00 €	265 174,05 €	250 000,00 €	-7,75%	-5,72%
66112 LC.N.E RATTACHES	6 000,00 €	6 000,00 €	-2 814,56 €	-2 000,00 €	-133,33%	
6615 INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	15 000,00 €	15 000,00 €	11 295,39 €	8 000,00 €	-46,67%	-29,17%
666 PERTES DE CHANGE	110 000,00 €	110 000,00 €	70 356,77 €	96 000,00 €	-12,73%	36,45%
66 CHARGES FINANCIERES	402 000,00 €	402 000,00 €	344 011,65 €	352 000,00 €	-12,44%	2,32%

Elles augmentent de 2.32 % par rapport à 2017, cette variation est essentiellement due à la perte de change de notre emprunt en Franc Suisse pour un montant supplémentaire de 25 644 €, (l'amortissement de ce prêt étant progressif), aux intérêts des emprunts qui diminuent de 15 175 € et aux frais de notre ligne de trésorerie qui diminuent de 3 300 €, (la nouvelle ligne de trésorerie passera de 1 500 000 € à 1 000 000 € à compter du mois de mai 2018).

En 2018, les charges financières représentent, comme en 2017, 4 % des dépenses totales de fonctionnement et 5 % des dépenses réelles de fonctionnement.

➤ **Les charges exceptionnelles :**

En 2018, elles connaissent une diminution de 5 420 € par rapport à leur réalisation 2017, cette variation provient essentiellement des annulations de titres de recettes émis à tort sur exercices antérieurs, qui sont variables selon les années.

En 2018, il est programmé :

- Une annulation de la redevance sur occupation du domaine public émis à tort en 2017 à la Société Orange pour son installation d'antenne au « Montin », pour un montant de 4 040 €, (ce projet étant annulé).
- Une provision de 2 560 €.

LES DEPENSES D'ORDRE :

➤ **Les amortissements :**

Ils s'élèvent à 347 000 €.

Ils présentent une baisse de 1.13 % par rapport à 2017.

➤ **Le virement à la section d'investissement :**

Il représente le solde entre les recettes et les dépenses totales de fonctionnement 2018, c'est le futur résultat de l'exercice 2018 au stade du Budget primitif, il servira à autofinancer la section d'investissement, son montant s'élève à 1 489 270 €, soit 7.14 % supérieur à celui prévu au Budget primitif 2017.

Ces dépenses d'ordre se retrouvent pour la même valeur en recettes d'ordre à la section d'investissement.

RECETTES REELLES :

➤ Les produits des services et du domaine :

Ils regroupent l'ensemble des recettes découlant des services à la population tels que :

- La restauration scolaire et non scolaire, l'école de musique, les ALSH, la location du centre culturel, les redevances d'occupation du domaine public, les redevances pour publicité dans le journal municipal, les concessions cimetières et tous les remboursements relatifs aux personnels mis à disposition au budget Eau et à la CALM, ainsi que toutes les charges de fonctionnement supportées par le Budget principal pour leur compte.

Les tarifs de ces recettes sont institués par délibération du Conseil municipal ou par convention.

Recettes	BP 2017	BP 2017 + DM	Réalisations totales	BP 2018	Evolution en % par rapport au BP 2017	Evolution en % par rapport au CA 2017
70311 CONCESSIONS CIMETIERES	7 000,00 €	13 210,00 €	12 488,96 €	7 000,00 €	0,00%	-43,95%
70312 REDEVANCES FUNERAIRES	2 600,00 €	4 410,00 €	4 410,00 €	3 000,00 €	15,38%	-31,97%
70388 AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES (REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC)	9 510,00 €	13 780,00 €	13 900,84 €	9 890,00 €	4,00%	-28,85%
7062 REDEVANCES A L'ECOLE DE MUSIQUE	75 500,00 €	75 500,00 €	75 460,11 €	77 000,00 €	1,99%	2,04%
7066 REDEVANCES AUX CENTRES DE LOISIRS ET DIVERS SEJOURS	213 700,00 €	224 400,00 €	224 751,83 €	229 510,00 €	7,40%	2,12%
7067 REDEVANCES AU RESTAURANT SCOLAIRE	310 000,00 €	310 000,00 €	312 907,74 €	323 000,00 €	4,19%	3,23%
70688 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE (ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LA REVUE ET PRESTATION DE SERVICE REPAS PERSONNES AGEES)	72 100,00 €	72 100,00 €	63 455,50 €	68 730,00 €	-4,67%	8,31%
7083 LOCATIONS DIVERSES AUTRES QU'IMMEUBLES LOCATION DU CENTRE CULTUREL	28 100,00 €	21 600,00 €	22 565,85 €	22 600,00 €	-19,57%	0,15%
70841 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE AU BUDGET EAU	190 000,00 €	190 000,00 €	189 705,14 €	194 000,00 €	2,11%	2,26%
70846 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL VOIRIE ET ASSAINISSEMENT FACTUREE A LA CALM	273 000,00 €	273 000,00 €	275 915,09 €	287 140,00 €	5,18%	4,07%
70872 REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LE BUDGET DE L'EAU	13 000,00 €	13 000,00 €	13 973,85 €	10 900,00 €	-16,15%	-22,00%
70876 REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LA CALM	52 020,00 €	52 020,00 €	43 471,09 €	42 000,00 €	-19,26%	-3,38%
70 PRODUITS DE SERVICE, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 246 530,00 €	1 263 020,00 €	1 253 006,00 €	1 274 770,00 €	2,27%	1,74%

Ce poste connaît une augmentation de 2.27 % par rapport au Budget primitif 2017, essentiellement générée par l'augmentation des tarifs municipaux.

Les principaux produits de services et du domaine sont :

- La vente de repas au restaurant scolaire (élèves, personnel, instituteurs et Haltes garderies) pour ..25.3 %,
- le remboursement par la CALM de la mise à disposition de notre personnel pour les compétences voirie et assainissement pour.....22.5 %,
- les redevances des parents pour les différents ALSH et séjour ski pour 18 %,
- le remboursement par le Budget Eau de la mise à disposition de notre personnel pour le service de l'Eau pour 15.2 %,
- les redevances des parents pour l'école de musique pour..... 6 %,
- la vente de repas au CCAS pour les personnes âgées (52 230 €) pour 4 %.

➤ **Les impôts et taxes autres que le produit des 3 taxes :**

Leur montant s'élève à 682 450 €.

Ils sont composés :

- De l'Attribution de compensation et du Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) versées par la Communauté d'agglomération Limoges métropole, de la taxe additionnelle aux droits de mutation et à la taxe de publicité foncière, de la taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles, de la taxe sur la publicité extérieure, des droits de place, et des impôts sur les spectacles.

Recettes	BP 2017	BP 2017 + DM	Réalisations totales	BP 2018	Evolution en % par rapport au BP 2017	Evolution en % par rapport au CA 2017
73211 ATTRIBUTION DE COMPENSATION	274 690,00 €	274 690,00 €	274 693,45 €	158 360,00 €	-42,35%	-42,35%
73223 FONDS DE PEREQUATION DES RECETTES FISCALES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	182 000,00 €	195 150,00 €	195 154,00 €	195 150,00 €	7,23%	0,00%
7336 DROITS DE PLACE	2 800,00 €	2 800,00 €	3 483,30 €	3 480,00 €	24,29%	-0,09%
7363 IMPÔTS SUR LES SPECTACLES	0,00 €	760,00 €	771,25 €	760,00 €		-1,46%
7368 TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	65 000,00 €	67 360,00 €	65 692,28 €	65 700,00 €	1,08%	0,01%
7381 TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU A LA TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	220 000,00 €	259 700,00 €	271 422,95 €	250 000,00 €	13,64%	-7,89%
7388 TAXE FORFAITAIRE SUR TERRAINS DEVENUS CONSTRUCTIBLES	0,00 €	9 000,00 €	8 933,00 €	9 000,00 €		0,75%
73 IMPÔTS ET TAXES AUTRES QUE PRODUITS DES 3 TAXES	744 490,00 €	809 460,00 €	820 150,23 €	682 450,00 €	-8,33%	-16,79%

Ils sont en diminution de 16.79% par rapport à leur réalisation 2017, cette variation est essentiellement due à la perte de 116 333 € sur l'attribution de compensation, et sur une prévision 2018 moindre de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement.

Les principaux impôts et taxes autres que le produit des 3 taxes sont :

- La taxe additionnelle aux droits de mutation et la taxe sur les terrains devenus constructibles pour ..36.6 %,
- le FPIC pour28.6 %,
- l'attribution de compensation pour23.2 %,
- la taxe locale sur la publicité extérieure pour9.6 %.

➤ **Les impôts directs (Taxe d'habitation, Taxe sur le foncier bâti et non bâti) :**

Ils présentent une augmentation de 4.56 % par rapport au BP 2017 et une augmentation de 4.81 % par rapport à leur réalisation 2017.

Pour équilibrer le Budget de fonctionnement 2018, leur montant est de 4 910 910 €. Ils représentent 58.75 % des recettes réelles et 56.9 % des recettes totales du Budget de fonctionnement.

Recettes	BP 2017	BP 2017 + DM	Réalisations totales	BP 2018	Evolution en % par rapport au BP 2017	Evolution en % par rapport au CA 2017
73111 TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	4 695 710,00 €	4 695 710,00 €	4 683 656,00 €	4 910 910,00 €	4,58%	4,85%
7318 AUTRES IMPÔTS LOCAUX OU ASSIMILES (RÔLES SUPPLEMENTAIRES TF ET TH)	1 240,00 €	1 240,00 €	1 937,00 €	0,00 €		-100,00%
73 PRODUITS DES 3 TAXES	4 696 950,00 €	4 696 950,00 €	4 685 593,00 €	4 910 910,00 €	4,56%	4,81%

Les tableaux ci-dessous retracent leur calcul pour 2018 et leur évolution par rapport à 2017, en fonction des bases d'impositions prévisionnelles 2018.

PRODUITS DES IMPOSITIONS DIRECTES 2018																
Sans évolution des taux								Avec évolution des taux de 1,7%								
BASES D'IMPOSITION	Bases 2017	Bases prévisionnelles 2018	Alors Evolution 2017/2018 des Bases	Taux 2017	Si taux prévisionnels 2018	Alors Evolution prévisionnelle 2017/2018 des taux	Alors produits 2018	BASES D'IMPOSITION	Bases 2017	Bases prévisionnelles 2018	Alors Evolution 2017/2018 des Bases	Taux 2017	Si taux prévisionnels 2018	Alors Evolution prévisionnelle 2017/2018 des taux	Alors produits 2018	Différence produits si augmentation de 1,7%
TAXE D'HABITATION	16 792 906	17 226 000	2,58%	13,50%	13,50%	0,00%	2 325 510,00 €	TAXE D'HABITATION	16 792 906	17 226 000	2,58%	13,50%	13,73%	1,70%	2 365 129,80 €	39 619,80 €
TAXE FONCIERE (bâti)	10 889 000	11 287 000	3,66%	21,19%	21,19%	0,00%	2 391 715,30 €	TAXE FONCIERE (bâti)	10 889 000	11 287 000	3,66%	21,19%	21,55%	1,70%	2 432 348,50 €	40 633,20 €
TAXE FONCIERE (non bâti)	107 154	111 100	3,68%	100,45%	100,45%	0,00%	111 599,95 €	TAXE FONCIERE (non bâti)	107 154	111 100	3,68%	100,45%	102,16%	1,70%	113 499,76 €	1 899,81 €
ALORS TOTAL PRODUITS ATTENDUS EN 2018							4 828 826,26 €	ALORS TOTAL PRODUITS ATTENDUS EN 2018							4 910 978,06 €	82 152,81 €

Pour obtenir le montant de 4 910 910 € inscrit au Budget primitif 2018, en tenant compte des nouvelles bases prévisionnelles d'impositions 2018, le pourcentage d'augmentation des taux communaux est de 1.7 %.

Les produits des 3 taxes 2017 et 2018 et leur évolution					
	2017	2018	Evolution totale	Dont évolution selon loi de finances 2017	Dont évolution propre à la commune
BASES TAXE D'HABITATION	16 792 906	17 226 000	2,58%	1,20%	1,38%
TAUX APPLIQUE	13,50%	13,73%	1,70%		
PRODUIT TH	2 267 042	2 365 130	4,33%		
BASES TAXE FONCIERE (bâti)	10 889 044	11 287 000	3,65%	1,20%	2,45%
TAUX APPLIQUE	21,19%	21,55%	1,70%		
PRODUIT TFB	2 307 388	2 432 349	5,42%		
BASES TAXE FONCIERE (non bâti)	107 154	111 100	3,68%	1,20%	2,48%
TAUX APPLIQUE	100,45%	102,16%	1,70%		
PRODUIT TFNB	107 636	113 500	5,45%		
RÔLES SUPPLEMENTAIRES	3 526				
PRODUIT DES 3 TAXES	4 685 593	4 910 978	4,81%		

Les bases d'impositions prévisionnelles 2018 évoluent de 1.20 % selon la loi de finances 2018, de 1.38 % (Bases TH), de 2.45 % (Bases TFB) et de 2.48 % (Bases TFNB), selon l'évolution physique propre à la Commune.

- Le produit de la taxe d'habitation augmente de.....4.33 % par rapport à 2017.
- Le produit de la taxe sur le foncier bâti augmente de5.42 % par rapport à 2017.
- Le produit de la taxe sur le foncier non bâti augmente de5.45 % par rapport à 2017.

➤ **Les dotations et participations :**

Leur montant est de 1 345 620 €.

Elles représentent 16 % des recettes réelles de fonctionnement et 15.6 % des recettes totales de la section de fonctionnement.

Recettes	BP 2017	BP 2017 + DM	Réalisations totales	BP 2018	Evolution en % par rapport au BP 2017	Evolution en % par rapport au CA 2017
7411 D.G.F DOTATION FORFAITAIRE	572 240,00 €	582 690,00 €	582 693,00 €	583 000,00 €	1,88%	0,05%
74121 D.G.F DOTATION DE SOLIDARITE RURALE 2eme fraction	120 000,00 €	123 620,00 €	123 626,00 €	124 000,00 €	3,33%	0,30%
74127 DGF DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	140 000,00 €	123 860,00 €	123 856,00 €	124 000,00 €	-11,43%	0,12%
744 FCTVA	0,00 €	5 000,00 €	5 082,72 €	4 500,00 €		-11,46%
74712 PARTICIPATIONS ETAT- EMPLOIS D'AVENIR	24 420,00 €	24 420,00 €	23 499,23 €	4 500,00 €	-81,57%	-80,85%
74718 PARTICIPATIONS ETAT- AUTRES	118 120,00 €	118 120,00 €	122 872,43 €	75 070,00 €	-36,45%	-38,90%
7473 PARTICIPATIONS DEPARTEMENT	22 150,00 €	22 150,00 €	21 891,00 €	21 200,00 €	-4,29%	-3,16%
7478 PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES (CAF et MSA)	211 660,00 €	211 660,00 €	211 536,41 €	211 290,00 €	-0,17%	-0,12%
748314 DOTATION UNIQUE DES COMPENSATIONS SPECIFIQUES A LA TAXE PROFESSIONNELLE	430,00 €	430,00 €	436,00 €	0,00 €		
74832 ATTRIBUTION DU FONDS DEPARTEMENTAL DE LA TAXE PROFESSIONNELLE (Compensation du département pour l'utilisation des installations sportives par le Collège)	65 000,00 €	65 000,00 €	61 415,00 €	59 000,00 €	-9,23%	-3,93%
74834 ETAT- COMPENSATION AU TITRE DE LA TAXE FONCIERE	10 890,00 €	10 890,00 €	10 898,00 €	10 140,00 €	-6,89%	-6,96%
74835 ETAT- COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	119 760,00 €	119 760,00 €	119 766,00 €	128 810,00 €	7,56%	7,55%
7488 AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	110,00 €	110,00 €	110,00 €	110,00 €	0,00%	0,00%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 404 780,00 €	1 407 710,00 €	1 407 681,79 €	1 345 620,00 €	-4,21%	-4,41%

Elles diminuent de 4.41 % par rapport à leur réalisation 2017, les causes de cette baisse sont les suivantes :

- Le montant des 3 DGF n'étant pas connu, leur prévision au stade du BP 2018 est quasi identique à leur réalisation 2017.
- Les participations de l'Etat pour les emplois d'avenir diminuent, elles passent de 23 499.23 € en 2017 à 4 500 € en 2018.

Les autres participations de l'Etat diminuent de 47 802 €, pour les raisons décrites ci-après :

- La dotation pour le recensement de la population 2017 s'élevait à 16 979 € (non renouvelée).
- Le remboursement des Frais d'élections 2017 s'élevait à 4 164.84 € (non renouvelé).
- En 2018, le montant de la Dotation pour les rythmes scolaires devient 57 540 € contre un montant 2017 de 87 480 €.
- Le montant de la participation pour les CAE devient 5 140 € contre un montant 2017 de 8 007 €.

Il est à noter que l'indemnisation par l'Etat pour l'élaboration des passeports et cartes d'identités biométriques augmente de 7 100 € en 2018 (son montant sera de 12 130 € au lieu de 5 030 €).

Le montant du fonds départemental de taxe professionnelle diminue de près de 4 %.

Le montant total des dotations de compensation (taxe d'habitation + taxe foncière) augmente de 6 % par rapport à 2017, cette augmentation est imputable au remboursement par l'Etat des exonérations de taxe d'habitation pour 7.56 % (personnes à revenu modeste), par contre les compensations au titre de la taxe foncière diminuent de près de 7 %.

Les principales dotations et participations sont :

- Les 3 DGF (Forfaitaire, de Solidarité rurale et Nationale de compensation) pour61.8 %,
- les participations de la CAF et de la MSA pour les divers Centres de Loisirs pour15.7 %,
- les compensations d'exonération de taxe d'habitation et taxes foncières pour.....10.3 %,
- le Fond départemental de taxe professionnel pour4.3 %.

➤ **Les autres produits de gestion courante :**

Ce poste est stable par rapport à 2017

Ce sont principalement :

- Les revenus des immeubles inscrits à l'actif du Budget principal de la Commune pour42 015 €.
- Le remboursement par le CCAS des frais lui incombant et supportés par le Budget principal pour ..30 000 €.

➤ **Les atténuations de charges :**

Ce sont, les remboursements par les assurances des frais de personnel en longue maladie, congé de maternité et accident du travail, ce poste diminue de 55 % par rapport à 2017.

➤ **Les produits exceptionnels :**

Ils connaissent une très forte diminution, son montant prévisionnel 2018 est 2 200 € contre un montant de 35 991.44 € perçu en 2017.

En effet, en 2017, plusieurs recettes exceptionnelles avaient été encaissées sur ce poste :

- 14 493 € provenant du remboursement par notre assurance du capital décès versé à la famille d'un agent décédé,
- 17 041 € provenant du remboursement par notre assurance de nombreux sinistres,
- 4 040 € provenant de la vente de 2 terrains non inscrits à l'inventaire communal.

LES RECETTES D'ORDRE :

➤ **Les travaux en régie :**

Ils s'élèvent à170 000€

➤ **La quote-part des subventions des biens amortissables transférée en fonctionnement :**

Elle s'élève à9 020 €

Ces recettes d'ordre se retrouvent pour la même valeur en dépenses d'ordre à la section d'investissement.

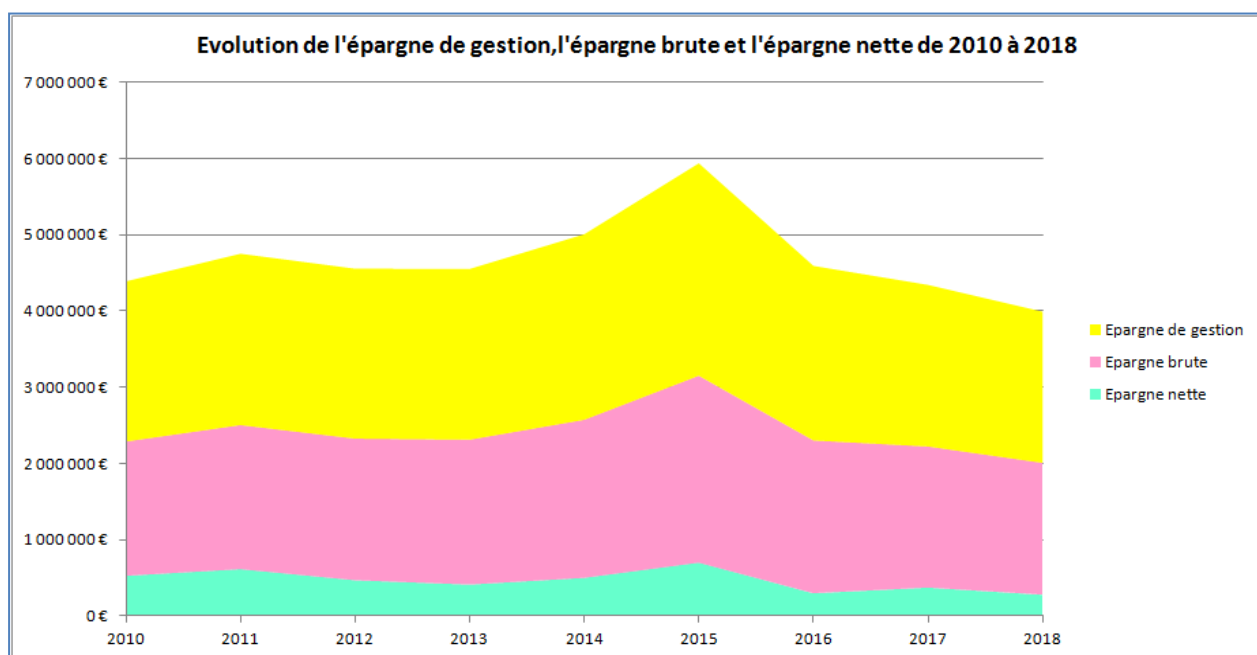
L'AUTOFINANCEMENT

Le tableau et le graphique ci-dessous permettent d'évaluer la progression de l'épargne de gestion, l'épargne Brute (CAF) et de l'épargne nette de 2010 à 2018.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation entre 2017 et 2018
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (Dépenses réelles diminuées des travaux en régie)	5 065 388 €	5 365 406 €	5 663 219 €	6 001 337 €	6 072 965 €	6 290 748 €	6 417 038 €	6 557 985 €	6 622 030 €	0,98%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (Dépenses réelles diminuées des travaux en régie) HORS INTERETS DE LA DETTE	4 732 502 €	5 014 606 €	5 299 015 €	5 668 551 €	5 719 973 €	5 965 309 €	6 137 682 €	6 295 626 €	6 374 030 €	1,25%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (Recettes réelles diminuées des cessions d'immobilisations)	6 835 189 €	7 263 852 €	7 529 428 €	7 910 266 €	8 154 822 €	8 752 350 €	8 428 774 €	8 416 859 €	8 359 280 €	-0,68%
EPARGNE DE GESTION	2 102 687 €	2 249 246 €	2 230 412 €	2 241 715 €	2 434 850 €	2 787 041 €	2 291 092 €	2 121 233 €	1 985 250 €	-6,41%
INTERETS DE LA DETTE	332 886 €	350 800 €	364 204 €	332 786 €	352 992 €	325 439 €	279 356 €	262 359 €	248 000 €	-5,47%
EPARGNE BRUTE	1 769 801 €	1 898 446 €	1 866 208 €	1 908 929 €	2 081 858 €	2 461 602 €	2 011 736 €	1 858 874 €	1 737 250 €	-6,54%
REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL	1 244 845 €	1 285 971 €	1 399 826 €	1 499 113 €	1 583 671 €	1 764 271 €	1 714 707 €	1 488 325 €	1 460 000 €	-1,90%
EPARGNE NETTE	524 956 €	612 475 €	466 382 €	409 816 €	498 187 €	697 331 €	297 029 €	370 549 €	277 250 €	-25,18%

Par rapport à 2017, nous constatons les diminutions suivantes :

- L'épargne de gestion diminue de..... 6.41 %
- L'épargne brute ou capacité d'autofinancement diminue de 6.54 %
- L'épargne nette diminue de 25.18 %



3. La section d'investissement du Budget principal 2018

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2018							
DEPENSES	RAR 2016 + BP 2017	RAR 2016 + BP 2017 + DM	Réalisations 2017	RAR 2017	BP 2018	RAR 2017 + BP 2018	Evolution par rapport au RAR 2016 + BP 2017
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 002,00 €	35 002,00 €	8 255,66 €	0,00 €	40 270,00 €	40 270,00 €	15,05%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	19 000,00 €	19 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €	18 000,00 €	-5,26%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	831 838,00 €	865 538,00 €	140 884,10 €	635 779,00 €	489 570,00 €	1 125 349,00 €	35,28%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 437 802,00 €	1 445 802,00 €	852 288,34 €	280 380,00 €	1 272 100,00 €	1 552 480,00 €	7,98%
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	2 323 642,00 €	2 365 342,00 €	1 010 428,10 €	925 159,00 €	1 810 940,00 €	2 736 099,00 €	17,75%
10 REVERSEMENT TLE VERSEE A TORT	20 310,00 €	20 310,00 €	20 310,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
10 PLAN DE RELANCE FCTVA	129 900,00 €	129 900,00 €	129 889,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
13 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	163 451,00 €	163 451,00 €	0,00 €	69 451,00 €	0,00 €	69 451,00 €	-57,51%
16 REMBOURSEMENT EMPRUNTS	1 541 000,00 €	1 541 000,00 €	1 488 325,01 €	0,00 €	1 460 000,00 €	1 460 000,00 €	-5,26%
16 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	0,00 €	850,00 €	850,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	450 000,00 €	350 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	1 854 661,00 €	2 305 511,00 €	1 989 374,01 €	69 451,00 €	1 460 000,00 €	1 529 451,00 €	-17,53%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	179 750,00 €	179 850,00 €	181 489,72 €	0,00 €	179 020,00 €	179 020,00 €	-0,41%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	179 750,00 €	179 850,00 €	181 489,72 €	0,00 €	179 020,00 €	179 020,00 €	-0,41%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	110 100,00 €	110 100,00 €	0,00 €	0,00 €	116 000,00 €	116 000,00 €	5,36%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	110 100,00 €	110 100,00 €	0,00 €	0,00 €	116 000,00 €	116 000,00 €	5,36%
001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE 2016	430 550,00 €	430 550,00 €	430 544,17 €	0,00 €	107 170,00 €	107 170,00 €	-75,11%
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 898 703,00 €	5 391 353,00 €	3 611 836,00 €	994 610,00 €	3 673 130,00 €	4 667 740,00 €	-4,71%
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018							
RECETTES	RAR 2016 + BP 2017	RAR 2016 + BP 2017 + DM	Réalisations 2017	RAR 2017	BP 2018	RAR 2017 + BP 2018	Evolution par rapport au RAR 2016 + BP 2017
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	453 095,00 €	535 105,00 €	305 872,11 €	142 062,00 €	77 520,00 €	219 582,00 €	-51,54%
16 EMPRUNTS	470 818,00 €	542 108,00 €	470 000,00 €	0,00 €	171 163,00 €	171 163,00 €	-63,65%
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	923 913,00 €	1 077 213,00 €	775 872,11 €	142 062,00 €	248 683,00 €	390 745,00 €	-57,71%
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES (HORS 1068)	360 000,00 €	389 650,00 €	399 318,19 €	0,00 €	360 000,00 €	360 000,00 €	0,00%
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	1 755 650,00 €	1 755 650,00 €	1 755 659,81 €	0,00 €	1 557 725,00 €	1 557 725,00 €	-11,27%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0,00 €	0,00 €	0,00 €	350 000,00 €	350 000,00 €	
024 PRODUITS DE CESSION	4 040,00 €	224 040,00 €	0,00 €	0,00 €	57 000,00 €	57 000,00 €	NS
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	2 119 690,00 €	2 369 340,00 €	2 154 978,00 €	0,00 €	2 324 725,00 €	2 324 725,00 €	9,67%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	355 000,00 €	355 000,00 €	573 822,25 €	0,00 €	347 000,00 €	347 000,00 €	-2,25%
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 390 000,00 €	1 479 700,00 €	0,00 €	0,00 €	1 489 270,00 €	1 489 270,00 €	7,14%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 745 000,00 €	1 834 700,00 €	573 822,25 €	0,00 €	1 836 270,00 €	1 836 270,00 €	5,23%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	110 100,00 €	110 100,00 €	0,00 €	0,00 €	116 000,00 €	116 000,00 €	5,36%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	110 100,00 €	110 100,00 €	0,00 €	0,00 €	116 000,00 €	116 000,00 €	5,36%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 898 703,00 €	5 391 353,00 €	3 504 672,36 €	142 062,00 €	4 525 678,00 €	4 667 740,00 €	-4,71%

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES REELLES :

➤ Les dépenses d'équipement :

Le tableau ci-dessous décrit les dépenses d'équipement 2018 ainsi que les restes à réaliser 2017.

DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT DEPENSES 2018			
Dépenses	RAR 2017	BP 2018	RAR 2017 + BP 2018
LOGICIELS		1 270,00 €	1 270,00 €
ETUDES DU NOUVEAU CIMETIERE		36 000,00 €	36 000,00 €
ETUDES DIVERSES		3 000,00 €	3 000,00 €
TOTAL 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	40 270,00 €	40 270,00 €
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES			
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE (SEL)	9 000,00 €	9 000,00 €	18 000,00 €
TOTAL 20H SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	9 000,00 €	9 000,00 €	18 000,00 €
RESERVES FONCIERES			
AUTRES TERRAINS DIVERS	43 400,00 €	26 000,00 €	69 400,00 €
AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS (ANCIEN BÂTIMENT COLAS)	500 000,00 €		500 000,00 €
CONSTRUCTIONS(MAISONS MASNEUF ET CLAUS)		182 000,00 €	182 000,00 €
TOTAL 21 ACQUISITIONS FONCIERES	543 400,00 €	208 000,00 €	751 400,00 €
MOBILIER MATERIEL			
AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE		410,00 €	410,00 €
MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	63 864,00 €	75 850,00 €	139 714,00 €
AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGES DE VOIRIE	8 881,00 €		8 881,00 €
AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	6 886,00 €	8 740,00 €	15 626,00 €
AUTRES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ARTS		2 500,00 €	2 500,00 €
MATERIEL DE TRANSPORT		54 000,00 €	54 000,00 €
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 508,00 €	30 150,00 €	32 658,00 €
MOBILIER	1 295,00 €	52 420,00 €	53 715,00 €
AUTRE MOBILIER MATERIEL	8 945,00 €	57 500,00 €	66 445,00 €
TOTAL 21 MOBILIER MATERIEL	92 379,00 €	281 570,00 €	373 949,00 €
CREATION D'UN COLUMBARIUM AU CIMETIERE ET AMENAGEMENT DES ALLEES DU CIMETIERE	25 835,00 €		25 835,00 €
TRAVAUX D'EAU PLUVIALES AU CIMETIERE ACTUEL		40 000,00 €	40 000,00 €
TRAVAUX SUR DIVERS BÂTIMENTS	98 328,00 €	435 360,00 €	533 688,00 €
REHABILITATION DE LA MAIRIE		180 000,00 €	180 000,00 €
CREATION D'AIRES DE JEUX AUX ECOLES MATERNELLES	29 951,00 €		29 951,00 €
CREDITS DE PAIEMENT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME "MISE EN CONFORMITE DES VESTIAIRES DU STADE LACORE"	482,00 €		482,00 €
CREDITS DE PAIEMENT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME "REHABILITATION DU COUNTRY"	451,00 €	72 540,00 €	72 991,00 €
CREDITS DE PAIEMENT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME "CONSTRUCTION D'UN POLE CULTUREL MULTI-ACTIVITES"		221 520,00 €	221 520,00 €
TRAVAUX SUR ANCIEN BÂTIMENT COLAS		209 700,00 €	209 700,00 €
TRAVAUX DE RESEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DIVERS	53 255,00 €	10 000,00 €	63 255,00 €
TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX DIVERS		16 380,00 €	16 380,00 €
REHABILITATION DU PARKING DU CENTRE CULTUREL		65 000,00 €	65 000,00 €
TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX PVR	8 762,00 €		8 762,00 €
AVANCE SUR COMMANDE D'IMMOBILISATION EFFACEMENT DE RESAU ECLAIRAGE PUBLIC AU BUIS	19 601,00 €		19 601,00 €
AVANCE SUR COMMANDE D'IMMOBILISATION EXTENSION DU RESEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC A ANGLARD		21 600,00 €	21 600,00 €
AVANCE SUR COMMANDE D'IMMOBILISATION EFFACEMENT DE RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC ALLEE DE VILLEFELIX	43 715,00 €		43 715,00 €
TOTAL 23 TRAVAUX DIVERS	280 380,00 €	1 272 100,00 €	1 552 480,00 €
TOTAL GENERAL	925 159,00 €	1 810 940,00 €	2 736 099,00 €

Elles représentent 58.6 % des dépenses totales d'investissement.

Les dépenses d'équipement prévues en 2018 s'élèvent à 1 810 940 €, les restes à réaliser des dépenses d'équipement 2017 (dépenses engagées juridiquement en 2017 mais non mandatées sur cet exercice) reportés en 2018 s'élèvent à 925 159 €, les dépenses d'équipement totales inscrites au Budget primitif 2018 s'élèvent donc à 2 736 099 €.

Elles présentent une augmentation de 17.75 % par rapport à celles figurant au Budget primitif 2017.

➤ **Les dépenses financières :**

Le remboursement du capital des emprunts pour 1 460 000 €, inférieur de 2 % par rapport à sa réalisation 2017.

Le reste à réaliser d'un montant de 69 451 € correspondant au reversement que doit effectuer la Commune à la CALM pour des participations de particuliers pour voirie et Assainissement (PVR) directement perçues par la Commune.

LES DEPENSES D'ORDRE :

Les dépenses d'ordre entre sections

➤ **Les travaux en régie :**

- Ils s'élèvent à 170 000 €

➤ **La quote-part des subventions des biens amortissables transférée en fonctionnement :**

- Elle s'élève à 9 020 €.

Ces dépenses d'ordre se retrouvent pour la même valeur en recettes d'ordre à la section de fonctionnement.

Les dépenses d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement dites « patrimoniales »

Ce sont les intégrations dans l'actif de la Commune des travaux effectués sous mandat lorsque ceux-ci sont achevés et réglés. Elles s'élèvent à 116 000 €. (Travaux d'effacement de réseaux d'éclairage public par le SEHV).

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES REELLES :

➤ Les recettes d'équipement :

Le tableau ci-dessous décrit les recettes d'équipement 2018 et les Restes à réaliser 2017.

DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT RECETTES 2018			
Recettes	RAR 2017	BP 2018	RAR 2017 + BP 2018
SUBV DEPT CREATION D'UN COLUMBARIUM AU CIMETIERE ET AMENAGEMENT DES ALLEES DU CIMETIERE	7 077,00 €		7 077,00 €
SUBV DEPT TX DIVERS BÂTIMENTS	20 401,00 €	74 640,00 €	95 041,00 €
SUBV DETR TRAVAUX SUR LE GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN	17 991,00 €		17 991,00 €
SUBV DETR TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE SCOLAIRE (CANTINE + SOL)	7 372,00 €		7 372,00 €
SUBV DETR TRAVAUX DE RÉFECTION DU PATRIMOINE COMMUNAL (MAIRIE, SALLE POLYVALENTE, CENTRE SOCIAL, PRESBYTERE, CENTRE EQUESTRE)	33 382,00 €		33 382,00 €
SUBV DETR CREATION D'AIRES DE JEUX AUX ECOLES MATERNELLES	4 240,00 €		4 240,00 €
SUBV DEPT MISE EN CONFORMITE DES VESTIAIRES DU STADE LACORE	6 357,00 €		6 357,00 €
SUBV DEPT ECONOMIE D'ENERGIE ECLAIRAGE PUBLIC		2 880,00 €	2 880,00 €
SUBV DEPT ECLAIRAGE PUBLIC LE MAS BOURIANNE, ROUTE DU LANDOU, AVENUE DE LIMOGES, TERRAIN STADE LAFARGE, AIRE MULTISPORTS (Solaire), ECOLE MATERNELLE (Solaire)	12 173,00 €		12 173,00 €
SUBV DEPT AMENAGEMENT DU SITE DE TEXONNIERAS	3 639,00 €		3 639,00 €
SUBV DEPT EFFACEMENT DE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC AU BUIS	17 940,00 €		17 940,00 €
SUBV DEPT EFFACEMENT DE RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC ALLEE DE VILLEFELIX	11 490,00 €		11 490,00 €
TOTAL 13 SUBVENTIONS	142 062,00 €	77 520,00 €	219 582,00 €
EMPRUNTS EN EUROS		171 163,00 €	171 163,00 €
TOTAL 16 EMPRUNTS	0,00 €	171 163,00 €	171 163,00 €
TOTAL GENERAL	142 062,00 €	248 683,00 €	390 745,00 €

Elles représentent 8.4 % des recettes totales d'investissement.

Leur montant s'élève à 390 74 5 €.

Elles sont constituées :

- Des subventions 2018 pour 77 520 €, auxquelles s'ajoutent les Restes à réaliser recettes 2017 pour 142 062 €.

Ce poste présente une diminution de 51.54 % par rapport à son montant inscrit au BP 2017, cependant il évoluera au cours de l'année par décisions modificatives, lorsque tous les arrêtés ou décisions de subventionnement par nos divers partenaires nous seront adressés.

- Des emprunts 2018 pour 171 163 €.

Ce poste est en diminution de 64 % par rapport à sa réalisation 2017, il devrait continuer à baisser, voir à disparaître en cours d'année, lorsque toutes les cessions d'actif à venir en 2018 seront contractualisées et inscrites en section d'investissement recettes par décisions modificatives.

➤ **Les recettes financières :**

Leur montant s'élève à 2 324 725 €.

Elles représentent près de 50 % des recettes totales d'investissement.

Elles sont composées :

- **Des dotations fonds divers et réserves autres que l'affectation du résultat 2017**

Le FCTVA pour 170 000 €, alors que son montant de réalisation 2017 était 219 658.12 €, il se calcule sur les dépenses réalisées en année N-1, (les dépenses d'équipement réalisées en 2016 étaient donc supérieures à celles réalisées en 2017).

Les Taxes d'aménagement pour 190 000 € alors que leur réalisation 2017 était de 179 660.07 €.

- **De l'Excédent de fonctionnement capitalisé** (Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2017)

Son montant est de 1 557 725 €, il diminue de 11.27 % par rapport à sa réalisation 2017 qui était de 1 755 659.81 €.

- **Du remboursement par le Budget Eau de 350 000€** (Avance du Budget principal faite en 2017 pour pouvoir passer en Budget autonome au 1^{er} janvier 2018)

Son montant est de 350 000€.

- **Des produits de cession d'immobilisations**

Ils sont prévus uniquement au Budget primitif et sont réalisés en recettes de fonctionnement, puis transférés en recettes d'ordre de la section d'investissement.

Leur montant 2018 est de 57 000 € (terrain route de la Garde), ce montant augmentera en cours d'année par décisions modificatives car d'autres projets de cessions n'ont pas encore été contractualisés.

LES RECETTES D'ORDRE

Les opérations d'ordre de transfert entre sections

➤ **Les amortissements :**

Ils s'élèvent à 347 000 €.

Ils présentent une baisse de 1.13 % par rapport à leur réalisation 2017.

➤ **Le virement de la section de fonctionnement :**

Il représente le solde entre les recettes et les dépenses totales de fonctionnement 2018, c'est le futur résultat de l'exercice 2018 au stade du Budget primitif, il servira à autofinancer la section d'investissement, son montant s'élève à 1 489 270 €, soit 7.14 % supérieur à celui prévu au Budget primitif 2017.

Ces recettes d'ordre se retrouvent pour la même valeur en dépenses d'ordre à la section de fonctionnement.

Les opérations d'ordre patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement)

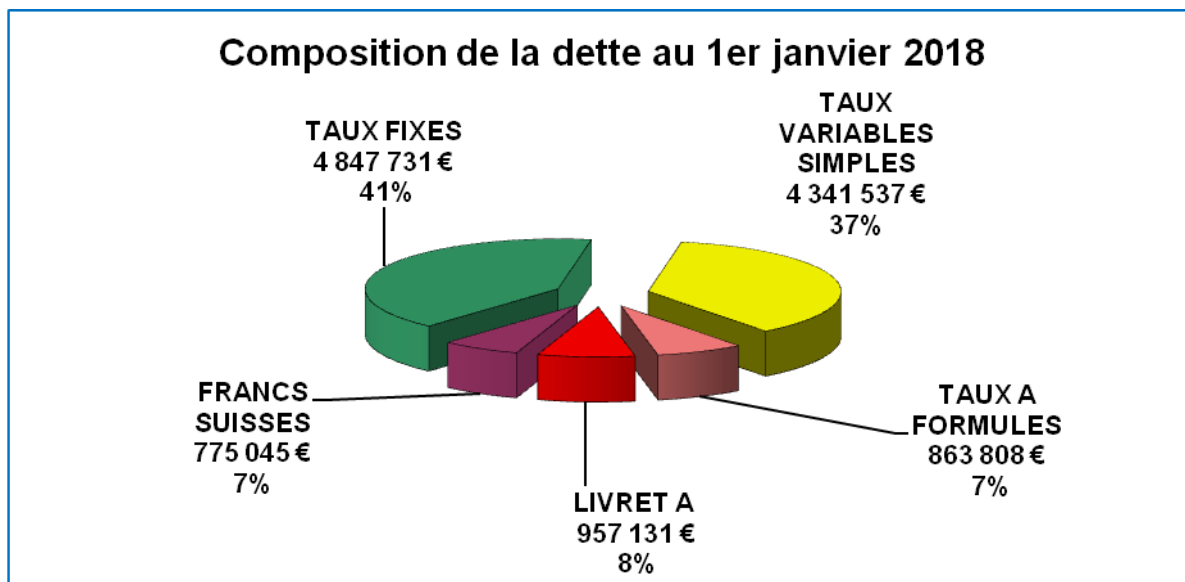
Elles correspondent à des intégrations de travaux réalisés sous mandat lorsque ceux-ci sont achevés (travaux d'effacement de réseaux d'éclairage public portés par le SEHV).

Ces travaux n'ayant pas été achevés ou mandatés en 2017, aucune écriture comptable n'a pu être passée pour leur intégration dans l'actif de la Commune.

L'ETAT DE LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL

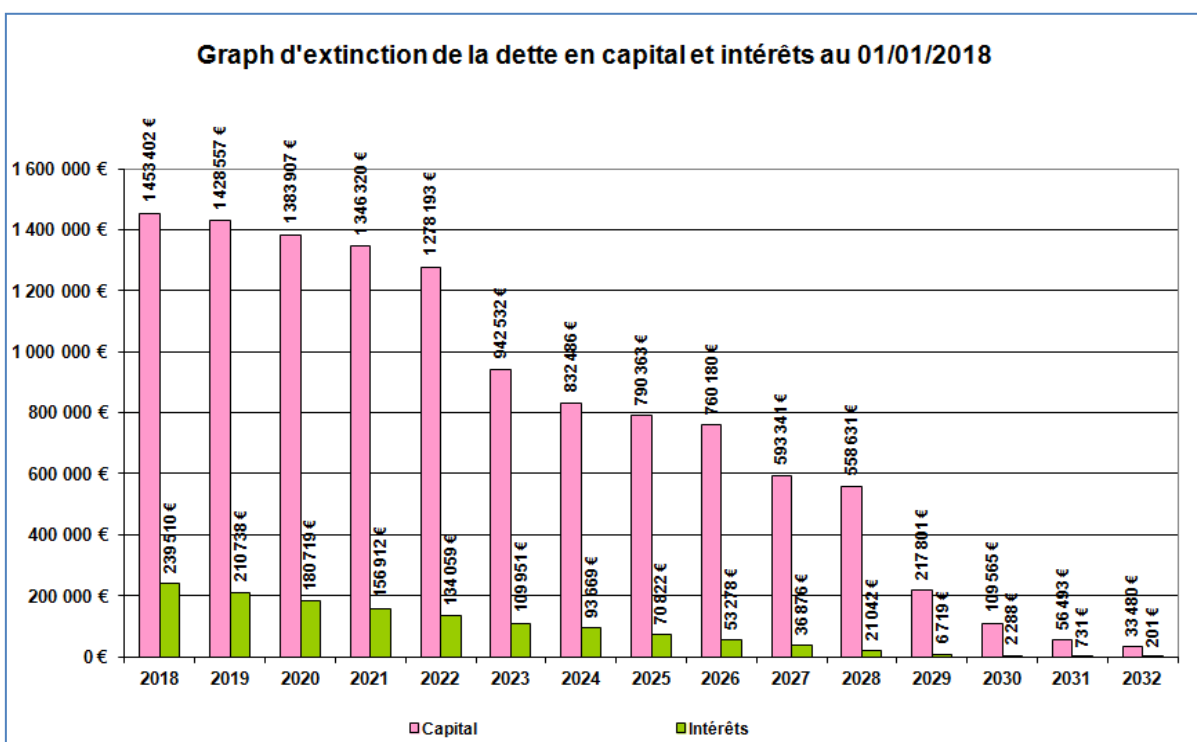
Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2018 est de 11 785 252 €.

Sa composition est la suivante :



La moyenne des taux prévisionnels de la dette en 2018 est de 2.10 %.

Le graphique d'extinction de la dette au 1^{er} janvier 2018 est le suivant :



LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Le niveau d'endettement de la Commune se mesure à partir d'un ratio appelé « Capacité de désendettement ».

Ce ratio rapporte l'épargne brute au stock de la dette et permet d'identifier en nombre d'année d'épargne brute l'endettement de la Commune.

Son évolution depuis 2010 est la suivante :

	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	Variation entre 2017 et 2018
Encours de la dette au 31.12	14 214 279 €	13 427 989 €	13 998 482 €	15 299 369 €	14 715 379 €	13 840 783 €	12 826 076 €	11 785 252 €	10 496 415 €	-10,94%
Epargne Brute	1 769 801 €	1 898 446 €	1 596 208 €	1 908 929 €	2 081 858 €	2 461 602 €	2 011 736 €	1 858 874 €	1 737 250 €	-6,54%
Encours de dette / Epargne brute	8	7	9	8	7	6	6	6	6	0,00%

INFORMATIONS STATISTIQUES ET FINANCIERES 2018

La population légale en vigueur à prendre en compte pour l'année 2018 est de **9 236 habitants**, les ratios obligatoires à présenter au Budget primitif pour les communes de 5 à 10 000 hts sont les suivants :

LES RATIOS COMMUNAUX OBLIGATOIRES ET LEUR EVOLUTION DEPUIS 2010												
	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	Variation entre 2017 et 2018	Moyenne nationale de la strate : Communes de 5 à 10 000hts appartenant à un group (PPU) données 2016	Comparaison en % entre Couzeix 2018 et Moyenne nationale de la strate : Communes de 5 à 10 000hts appartenant à un group (PPU) données 2016
Depenses réelles fonctionnement / Population	598	617	635	668	661	684	696	710	717	0,98%	1033	-30,59%
Recettes réelles Fonctionnement / Population	807	835	813	880	888	951	914	911	905	-0,69%	1164	-22,25%
Produit des 4 taxes / Population	454	469	488	509	510	531	540	537	549	2,22%	471	16,56%
DGF totale / Population	137	140	139	144	134	119	100	90	90	0,13%	157	-42,68%
Encours de dette / Population	1 678	1 544	1 569	1 703	1 603	1 504	1 391	1 276	1 136	-10,97%	842	34,92%